

# Chronique de l'Université

---

On nous a parfois demandé au cours de l'année qui finit — on le faisait, bien entendu, avec un sourire et sans arrière-pensée: pourquoi vous obstiner à faire vivre une revue comme le *Canada français* ?

Mgr Camille Roy, dans l'article-programme de la revue (septembre 1918) nous donne lui-même la réponse:

Faire mieux connaître l'Université Laval, son œuvre et son enseignement; donner à ses professeurs un périodique où ils puissent par delà leurs chaires atteindre un public plus étendu; offrir à leur esprit de recherche, à leur amour de l'art une occasion constante de travailler et de faire bénéficier leurs compatriotes de leurs études; établir, par la revue, une sorte de lien entre l'Université et ses anciens élèves; intéresser ceux-ci à la vie de celle-là; grouper au foyer du *Canada français* la grande famille de l'Université Laval, et faire jaillir de ce groupement des forces et des ressources nouvelles pour l'œuvre si importante, capitale, de l'enseignement supérieur dans notre province: voilà quelques-unes des ambitions de notre revue.

Essayez de ne pas comprendre.

\* \* \*

Trois doyens de Faculté ont été réélus pour quatre ans: M. le docteur Charles Vézina à la Faculté de Médecine, M. Adrien Pouliot à la Faculté des Sciences, M. l'abbé F.-X. Jean à la Faculté d'Agriculture.

Le conseil universitaire a nommé professeurs titulaires: M. l'abbé Adrien Gagné à la Faculté des Arts, M. l'abbé Paul-Émile Gosselin à la Faculté de Philosophie, MM. les abbés Gérard Benoît, Georges Barrette et Wilfrid Éthier à la Faculté des Arts; MM. Maurice Archambault et Philibert L'Écuyer à la Faculté des Sciences. Les professeurs agrégés sont Melle Jeanne Lapointe et M. Luc Lacoursière, en Lettres; MM. les abbés Maurice Proulx et P.-E. Bernier, en Agriculture; MM. Antoine Lemieux et Maurice Samson, en Sciences.

\* \* \*

La nouvelle École de pédagogie détachée récemment de la Faculté des Lettres, a maintenant son bureau de direction. En voici les membres: président, le doyen de la Faculté des Arts, M. l'abbé Georges Savard; vice-président: M. le directeur de l'École; secrétaire, M. Arthur Tremblay; les autres membres sont M. l'abbé Wilfrid Éthier et M. le docteur J.-C. Miller.

\* \* \*

Me André Taschereau, C.R., bâtonnier de la province de Québec, a été nommé professeur à la Faculté de Droit. La matière de son enseignement portera sur le droit des corporations.

\* \* \*

Le bureau de direction de l'École de Musique vient de se nommer deux nouveaux membres, M. Charles Lapointe qui succède à M. le chanoine J.-R. Pelletier, et M. Henri Vallières qui occupera le siège laissé vacant par la mort de M. J.-Arthur Bernier, le 28 avril. Une décision du conseil universitaire relativement à l'École de Musique prévoit l'organisation de cours spéciaux (il s'agit de chant grégorien), en collaboration avec les Bénédictins de Saint-Benoît du Lac. Le programme comprendra deux séries de cours de 15 jours par année. L'une aura lieu durant l'année académique et l'autre durant les vacances. Ces cours conduiront à trois certificats préliminaires suivis du diplôme de maître-chanteur ou de maître de chapelle.

\* \* \*

Le Conseil universitaire a accepté au début du mois de mai, une modification importante de notre système d'enseignement secondaire, en établissant la bifurcation des cours après la Rhétorique. En vertu de cette décision, les classes de Philosophie-Sciences seront divisées en deux sections: une section de Philosophie et une section de Sciences, selon la matière prédominante. Le nouveau système d'études,

toutes les maisons d'enseignement secondaire qui le désirent pourront l'adopter. Les supérieurs des collèges affiliés à Laval ont unanimement approuvé cette *bifurcation*, au cours d'une récente réunion à l'Université Laval.

Le Baccalauréat ès Arts couronnera les examens des deux sections. Le programme de la section de Philosophie prévoit plus d'étude de textes philosophiques, une histoire plus fouillée de la philosophie, et des dissertations philosophiques. Quant à la section des Sciences, son programme comportera beaucoup de travaux de laboratoire en chimie, physique et en biologie. Les mathématiques dans cette section seront aussi beaucoup plus poussées.

\* \* \*

Les examens d'Immatriculation qui intéressent les élèves de la classe de Troisième ou Versification seront désormais strictement universitaires. Ils relèveront de la Faculté des Arts. Les questionnaires viendront de l'Université et la correction des épreuves se fera à l'Université. C'est dire que les examens de l'Immatriculation se passeront à l'avenir dans les mêmes conditions que ceux du Baccalauréat ès arts. On veut ainsi donner plus de valeur au diplôme d'Immatriculation.

\* \* \*

La Faculté de Théologie de l'Université Laval compte un nouveau docteur en Théologie, M. l'abbé Paul Lacouline, professeur au Grand Séminaire de Québec, qui a obtenu la mention grande distinction.

Le nouveau docteur a présenté une thèse très fouillée sur la différence qui existe entre le péché véniel et l'imperfection. C'est M. l'abbé Charles-Omer Garant, secrétaire de la Faculté de Théologie, qui présidait le jury, lequel était composé de MM. les abbés Bernard Morisset, Paul-Émile Crépeault, Ernest Lemieux et Lionel Audet.

Les licenciés sont le R. P. Marc Lussier, C.V., t.g.d.; M. l'abbé Roland Beaudet, t.g.d.; R. P. Roland Brault, M.S.C., g.d.; M. l'abbé Philippe Laberge, g.d.; R. P. Thomas Hébert, A.A., a. d.; M. l'abbé Charles-Henri Paul, a.d.;

M. l'abbé Napoléon Gagné, a.d.; M. l'abbé Benjamin Fortin, a.d.

A la Faculté des Lettres M. l'abbé Gérard Dumouchel, de Québec, a réussi les examens de la licence ès lettres d'enseignement, avec distinction. Une autre licence d'enseignement a été obtenue par M. l'abbé Adrien Bluteau, de Chicoutimi. La troisième licence ès lettres est une licence de culture, qui a été préparée par M. Gaston Dulong, de Rigaud.

A la Faculté des Sciences sociales, madame l'archiduchesse Elisabeth de Hapsbourg a obtenu une licence avec très grande distinction. Sa thèse avait pour titre: *Les loisirs à la campagne*. Le R. P. Léopold Godbout, O.M.I., a soutenu avec distinction une thèse sur un *Essai d'École populaire de coopération*, et M. Paul-Étienne Bernier sur un *Essai sur la convention collective*.

\* \* \*

La Faculté des Sciences compte elle aussi ses nouveaux docteurs.

M. Jean Savary a obtenu son doctorat ès-sciences physiques avec la mention grande distinction, à la suite d'une brillante soutenance de sa thèse le 22 mai, à la Faculté des Sciences. La thèse de M. Savary, intitulée: *Etude de l'hydrolyse enzymatique de l'amidon*, présente un double intérêt. Elle ouvre à la science un domaine insoupçonné pour des recherches sur les possibilités nouvelles de transformation de l'amidon. De plus, ces possibilités qu'elle confirme sont appelées à avoir une grande répercussion dans le domaine industriel, puisqu'elles permettraient de tirer un nouveau sucre de l'amidon. Le nouveau docteur a préparé sa thèse sous la direction du docteur Elphège Bois, professeur titulaire de Bactériologie et de Biochimie sous les auspices de l'École des Gradués de l'Université.

M. Henri Shehyn a obtenu lui aussi son doctorat ès sciences physiques avec la mention grande distinction, après la brillante soutenance d'une thèse que le président du jury qualifia d'excellente. La thèse était intitulée: *On the Application of 8-Hydroxyquinoline to the Analysis of Aluminum and Aluminum alloys*.

La soutenance a eu lieu en présence de plusieurs finissants et professeurs de la Faculté des Sciences, dans l'amphithéâtre. Le Dr Louis Cloutier présidait le jury qui se composait du Dr Léon Lortie, de l'Université de Montréal, du Dr Joseph Risi et du Dr Cyrias Ouellet.

\* \* \*

La collation des diplômes, le 2 juin, a couronné l'année, avec toute la solennité qui convenait.

Cela ne veut pas dire que l'Université va dormir durant les mois d'été. Les cours de vacances s'annoncent déjà et la grande ruche universitaire ne connaîtra pas de vacances.

LAVAL.

## Les livres

Guy de POURTALÈS *Wagner*. Un fort volume de 500 pages (grand format), publié aux Éditions Variétés. Prix: \$2.00, par la poste \$2.15. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Éditions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

En 1883, année de la mort de Wagner, on estimait à environ dix mille le nombre de livres, études et opuscules consacrés au grand musicien. Ce chiffre doit être certainement doublé ou triplé aujourd'hui. Il n'est guère égalé ou dépassé que par la bibliothèque sur Napoléon et celle de Shakespeare. C'est dire l'intérêt que l'on porte à Wagner. Mais, dans ce vaste répertoire, peu d'ouvrages français.

L'ouvrage de Pourtalès est unique en son genre. L'auteur a puisé la documentation de son livre dans les œuvres de Wagner lui-même, dans son autobiographie et dans sa correspondance. Il a dépouillé les journaux et revues de l'époque.

Le résultat est un portrait vivant et vrai d'un des artistes les plus remarquables de tous les temps et que ses fanatiques et ses détracteurs se sont plu à travestir de bien des manières. Comme dans ses autres biographies, Pourtalès discute, analyse et juge moins l'œuvre musicale du personnage qu'il présente, qu'il ne peint le visage d'un homme et retrace les événements d'un cœur dont les agitations ont troublé tout un siècle. Il s'attache aux grandes lignes, il relève souvent les naïvetés et la confiance en soi de Wagner, il souligne les rudesses de son caractère et donne le mouvement général et tragique de sa destinée.

Cette admirable biographie réveillera, en ceux qui liront ses pages, quelque mélodie forestière où règnent de ces fanfares voilées, de ses dissonances tragiques qui ornent souvent aussi nos humbles destins.

C. B. P.